

(1)

(N° 300.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 AOUT 1851.

Exécution de divers travaux d'utilité publique (1).

ARTICLE PREMIER.

Paragraphe additionnel présenté par M. DE LA COSTE.

Néanmoins, le Gouvernement se réserve de prendre au besoin les mesures nécessaires pour mettre en rapport le service de ces lignes et celui des embranchements qui seraient concédés à d'autres sociétés.

Proposition de M. CH. ROUSSELLE.

Disjoindre le § 3, art. 5 du projet de loi et en renvoyer la discussion à la session prochaine.

(1) Projet de loi n° 230.

Rapport n° 286.

Amendements, n°s 292, 293, 294, 297 et 299.

Rapport sur une pétition, n° 295.